

Engagement des parents*

Je, soussigné(e) (père, mère, tuteur légal)⁽¹⁾, confirme l'inscription de mon enfant
..... en classe de pour l'année scolaire 2020/2021

à l'internat ⁽¹⁾⁽²⁾ à la demi-pension ⁽¹⁾⁽²⁾ à l'externat ⁽¹⁾ à l'étude du soir ⁽¹⁾⁽³⁾

- Je m'engage à soutenir Saint-Denis International School dans son projet éducatif,
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions financières de Saint-Denis International School et les accepte sans réserve,
- J'accepte que mes informations soient collectées et traitées de manière informatique et reconnait être informé que je peux en modifier le contenu,
- Je reconnais avoir été informé qu'un système de vidéosurveillance est en fonction dans l'établissement et que les données enregistrées peuvent être visionnées par les personnes habilitées.

À le/...../..... **Signature des parents** précédée de la mention «lu et approuvé»

Engagement de l'élève (Collège et lycée uniquement)*

Je, soussigné(e) en classe de certifie avoir pris connaissance du règlement de Saint-Denis International School et m'engage à le respecter.

À le/...../..... **Signature de l'élève**

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles.

⁽³⁾ Pour les élèves DP et externes

⁽²⁾ Le changement de ce régime n'est pas autorisé en cours d'année.

Parents' acceptance*

I, the undersigned (father, mother, legal guardian)⁽¹⁾, confirm my child's enrolment
..... in grade for academic year 2020/2021

boarder ⁽¹⁾⁽²⁾ daystudent (meals) ⁽¹⁾⁽²⁾ daystudent ⁽¹⁾ night study ⁽¹⁾⁽³⁾

- I undertake to support St Denis' educative project,
- I declare to have read the rules and regulations of St Denis and accept them without reservation.
- I agree and acknowledge that my personal details will be collected and filed electronically and that I have been informed that I can modify them,
- I acknowledge having been informed that a video surveillance system is used in the school and that recordings may be viewed by allowed persons.

City Town: on/...../..... **Parents' signatures** preceded by «read and approved»

Student's acceptance for Middle and High School only*

I, the undersigned in grade certify to have read Saint-Denis rules and regulations and accept to respect them.

City Town: on/...../..... **Student's signature**

⁽¹⁾ Delete non-applicable.

⁽²⁾ This status cannot be changed during the course of the academic year.

⁽³⁾ Daystudent

***L'engagement est renouvelé par tacite reconduction tant que l'élève est scolarisé à Saint Denis**

*** The engagement is renewed by tacit renewal as long as the student is attending St Denis.**

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Saint-Denis International School

Dossier d'inscription

Enrolment form

Année scolaire 2020/2021

- Interne / Boarder
- Demi-pensionnaire / Day student (+ meals)
- Externe / Day student

Dossier numéro : _____

Identification NE : _____

Nom _____

Family Name

Prénom _____

First Name

Nationalité _____

Nationality

Classe : _____

PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

- 1 photo d'identité
- Les photocopies des bulletins trimestriels de l'année scolaire et de la précédente
- La photocopie du livret de famille
- Le justificatif du représentant légal pour les parents divorcés
- Un chèque d'arrhes *
(Int : 750 euros DP : 300 euros Ext : 200 euros)
- Un chèque pour frais de dossier* (50 euros)
- Visa pour les étrangers
- La lettre de motivation de l'élève
(second cycle uniquement)
- Photocopie du carnet de santé (vaccins)
(Saint Martin uniquement)

* Chèques à l'ordre de O.G.E.C. Saint Denis

INCLUDED

- Identity photograph
- Copy of current and previous school reports
- Civil birth record
- Legal proof of custodial rights for divorced parents
- Deposit (cheque, cash or credit card)
- Administrative fees (50 euros)
- Visa for foreigners
- Letter of motivation (Senior school only)

* Order of the cheques : "O.G.E.C. Saint Denis"

Réservé à l'administration

DÉCISION CC d'origine :

Passage en _____ Redoublement en _____ Réorientation en _____

DÉCISION SD: Classe : _____

Accepté(e) Liste d'attente Refusé(e)

Examen en _____ Travail en : _____ Contrat : Travail Discipline

Signature : _____

Dossier complet

Centre d'examen
IGCSE
TOEIC - TOEFL

MATERNELLE - PRIMAIRE - COLLÈGE - LYCÉE (sous contrat d'association avec l'état)
19, avenue du Général-de-Gaulle - B.P. 146 - 37601 LOCHES Cedex - FRANCE
Tél. : (33) (0)2 47 59 06 05 - Fax : (33) (0)2 47 94 04 50
<http://www.saint-denis.net> E-mail:secretariat@saint-denis.net

Centre TOMATIS®
agréé

Fiche individuelle de l'élève / Student's report

NOM/SURNAME.....Prénoms/First name(s).....
 Date de naissance/Date of birth.....Lieu de naissance/Place of birth.....
 Etablissement d'origine/School of origin.....
 Adresse de l'établissement d'origine/Address.....
 Classe fréquentée 2019/2020/Grade 2019/2020.....
 Classe envisagée 2020/2021/Grade predicted for 2020/2021.....
 LV1/First foreign language.....LV2/Second foreign language.....
 Autres options/Other options.....

Fiche familiale / Family's report

Situation de famille (mariés, divorcés, autres cas)/Family status (married, divorced, other)

Nom/prénom du **responsable légal** :
Surname and first name of legal guardian :

Nom/prénom du **2ème parent** (séparation, divorce) :
Surname and first name of spouse :

Adresse du domicile/*Home address*

Adresse du domicile/*Home address*

Code postal/*Postal code*.....

Code postal/*Postal code*.....

Commune/*Area*.....

Commune/*Area*.....

E-mail.....

E-Mail.....

Tél. domicile/*Home telephone*

Tél. domicile/*home telephone*

Portable/*cell phone*

Portable/*cell phone*

Profession/*Profession*

Profession/*Profession*

Tél. professionnel /*Work telephone*

Tél. professionnel/*Work telephone*

Autorisation d'intervention médicale ou chirurgicale Medical release form

Je, soussigné(e) père, mère, tuteur légal⁽¹⁾, de l'élève
 en classe de du Groupe Scolaire Saint-Denis demeurant à

*I, the undersigned father, mother, legal guardian⁽¹⁾, of student
 ... grade at Saint-Denis International school residing at*

autorise l'administration de l'établissement à prendre, le cas échéant, toutes mesures utiles pour une prise en charge médicale ou une intervention chirurgicale urgente/*authorize the school administration to take, if the situation demands, all measures necessary, including hospitalisation or emergency surgery.*

À/City Town le/on/...../..... Signature/Parent's signature

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles/Delete non-applicable

Au cas où l'on ne pourrait pas vous joindre, veuillez nous donner deux autres contacts :
We request two other telephone numbers in the event of failing to contact you personally :

Nom/Name Tél
 Nom/Name Tél

Nom/Name Tél
 Nom/Name Tél

Tarifs préférentiels

Avantages fidélité

Les familles dont les enfants ont déjà été scolarisés au moins deux années consécutives à Saint-Denis/Saint-Martin bénéficient à l'entrée de leur enfant en CE1 ou 6^{ème} ou 2^{nde} des réductions suivantes (*calculées sur la contribution des familles et, le cas échéant, sur la demi-pension*) :

5% à l'entrée en CE1, avantage acquis jusqu'en CM2.

7% à l'entrée en 6^{ème}, avantage acquis jusqu'en 3^{ème}.

7% à l'entrée en 2^{nde}, avantage acquis jusqu'en Terminale.

12% à l'entrée en seconde si l'enfant a été scolarisé au minimum du CM1 à la 3^{ème} dans le groupe scolaire Saint-Denis/Saint-Martin.

Ces avantages sont cumulables avec les réductions conditionnelles ci-dessous.

Tarifs réduits

Deux modes de réduction possibles, non cumulables.

Certaines familles peuvent être concernées par les deux calculs. La solution la plus avantageuse est retenue.

1. Les parents qui envisagent de scolariser trois enfants ou plus sont invités à contacter le secrétariat. Un tarif spécial familles nombreuses leur sera appliqué.
2. En fonction du Quotient Familial. Les dossiers (Avis d'Imposition de l'année et relevé CAF) pour le calcul du quotient familial devront être déposés au secrétariat **avant le 10 septembre 2020, dernier délai. Aucune demande ne sera traitée après cette date. Les demandes doivent être reformulées chaque année.** Merci de votre compréhension.

NB : pour les élèves de maternelle et de primaire, ces réductions sont diminuées de moitié pour les enfants des communes ne versant pas le forfait d'externat à l'École Saint-Martin.

Une réduction supplémentaire de 10% sur la contribution des familles sera consentie à celles qui acceptent d'accueillir en hôte payant un élève le weekend (100 € par weekend), ou pendant les weekends (280€ par mois), ou pendant les weekends et petites vacances (350 € par mois).

IMPORTANT ! Pour les élèves internes, prévoir :

Trousseau : Alèse, draps, couverture ou couette, oreiller, vêtements de rechange, linge et nécessaire de toilette pour la semaine.
Deux cadenas pour les casiers (diamètre 6 mm maximum, longueur maximum 5 cm)

Tarifs 2020/2021 Maternelle et Primaire

Tarifs **maximum** avant application du quotient familial, transports non inclus.

			Annuel	En 9 mensualités
Maternelle	Externe	1 ^{er} enfant	972 €	108 €
		2 ^{ème} enfant	846 €	94 €
	Demi pensionnaire	1 ^{er} enfant	1593 €	177 €
		2 ^{ème} enfant	1503 €	167 €
Cours Préparatoire Cours Élémentaire 1	Externe	1 ^{er} enfant	972 €	108 €
		2 ^{ème} enfant	846 €	94 €
	Demi pensionnaire	1 ^{er} enfant	1764 €	196 €
		2 ^{ème} enfant	1647 €	183 €
Cours Élémentaire 2 Cours Moyen 1 Cours Moyen 2	Externe	1 ^{er} enfant	972 €	108 €
		2 ^{ème} enfant	846 €	94 €
	Demi pensionnaire	1 ^{er} enfant	1836 €	204 €
		2 ^{ème} enfant	1710 €	190 €

Sont à ajouter : les fichiers personnels de l'élève, les activités pédagogiques ponctuelles (piscine...)

Transports (AR) Tarifs annuels		Option Chinois dès le CM1 : Tarif annuel	230 €
Bléré-La Croix / Loches	355 €	Garderie (matin et/ou soir)	
Sublaines / Loches	255 €		
St Quentin/Indrois / Loches	144 €		
		1h/ semaine pour l'année	50 €
		1h occasionnelle	2 €
		1,5 h occasionnelle	3 €

Tarifs 2020/2021 - Collège et Lycée

			Annuel	En 9 mensualités
Collège De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	Externe	1 ^{er} enfant	1053 €	117 €
		2 ^{ème} enfant	936 €	104 €
	Demi pensionnaire	1 ^{er} enfant	2142 €	238 €
		2 ^{ème} enfant	2007 €	223 €
	Interne	1 ^{er} enfant	6291 €	699 €
		2 ^{ème} enfant	5517 €	613 €
Lycée Seconde	Externe	1 ^{er} enfant	1377 €	153 €
		2 ^{ème} enfant	1215 €	135 €
	Demi pensionnaire	1 ^{er} enfant	2700 €	300 €
		2 ^{ème} enfant	2529 €	281 €
	Interne	1 ^{er} enfant	6732 €	748 €
		2 ^{ème} enfant	5949 €	661 €
Lycée Premières/Terniales	Externe	1 ^{er} enfant	1314 €	146 €
		2 ^{ème} enfant	1152 €	128 €
	Demi pensionnaire	1 ^{er} enfant	2637 €	293 €
		2 ^{ème} enfant	2466 €	274 €
	Interne	1 ^{er} enfant	6669 €	741 €
		2 ^{ème} enfant	5886 €	654 €

Saint-Denis International School

CONVENTION FINANCIERE/FINANCIAL AGREEMENT

DOCUMENTS À CONSERVER PAR LA FAMILLE

La présente convention règle les rapports entre l'établissement SAINT-DENIS et les familles dans le domaine financier. Sauf avis contraire de votre part, **les factures vous seront envoyées par mail.**

I - FRAIS D'INSCRIPTION ET ARRHEES

Les frais de dossier d'inscription s'élèvent à **50 euros** pour l'aîné de la famille et 20 euros pour les enfants suivants (non compris dans les arrhes). Ils doivent être réglés lors de l'inscription et restent acquis même en cas de désistement quelle que soit la date à laquelle intervient celui-ci.

Des arrhes s'élevant à **750 euros** pour l'internat, **300 euros** pour la **demi-pension** ou **200 euros** pour l'externat, sont exigées lors de l'inscription dans l'établissement et des réinscriptions suivantes. **Elles seront déduites de la facture annuelle.**

En cas de désistement, ces arrhes ne seront pas remboursées. **Tout mois commencé est dû.**

II - CONTRIBUTION DES FAMILLES

La contribution des familles (appelée également scolarité, rétribution scolaire ou redevance) est la **participation financière** qui est demandée aux parents d'élèves en contrepartie de la scolarisation de leur enfant dans un établissement d'enseignement privé associé à l'Etat par contrat.

Le montant annuel de la contribution des familles est payable sur présentation d'un relevé de frais, selon les modalités suivantes :

* une facture détaillée est adressée chaque début d'année scolaire aux familles. Le montant de cette contribution peut être réglé de façon fractionnée.

* Par fractionnement il faut comprendre un règlement mensuel par chèque, CB, Paypal ou par prélèvement. Ce règlement doit être effectué au plus tard le **10 de chaque mois**, du 10 octobre au 10 juin inclus.

* Tout changement de choix du mode de paiement doit être notifié par écrit avant la fin du mois en cours.

En cas de non-paiement des frais de scolarité, l'établissement se réserve le droit de ne pas scolariser l'élève l'année suivante. Sauf cas de force majeure ou d'exclusion définitive, tout mois commencé est dû en totalité.

Les tarifs sont à consulter en ANNEXE.

III - FRAIS DE DEMI-PENSION ET DE PENSION

Ces frais sont portés sur la facture annuelle. Ils sont payables dans les mêmes conditions.

En cas d'absence prolongée pour maladie d'une durée supérieure à 15 jours civils, dûment constatée par certificat médical, et en cas de déménagement, les sommes relatives aux consommables trop perçues au titre de la demi-pension ou de la pension seront remboursées à compter du 16^e jour sur demande écrite des familles.

En cas de non-paiement des sommes dues, au titre de la demi-pension ou de la pension, l'établissement se réserve le droit de ne pas accepter l'élève l'année scolaire suivante. Il en avertira la famille avant le 1er septembre.

Sauf cas de force majeure ou d'exclusion définitive, tout mois commencé est dû en totalité.

En tout état de cause, l'établissement se réserve le droit de recouvrer les sommes dues par tout moyen légal.

IMPORTANT : le statut d'interne ne peut pas être modifié en cours d'année.

IV - SERVICES SUPPLEMENTAIRES

Les services supplémentaires (ex: transport, retenues du week-end...) ainsi que d'éventuelles petites fournitures sont facturés dans les rubriques spécifiques.

Pour certaines activités facultatives parascolaires proposées (théâtre, voyages, sorties scolaires...) une contribution ponctuelle peut être demandée aux familles en cours d'année scolaire.

Tout enseignement dispensé par un organisme extérieur (ex : cours par correspondance) reste à la charge des familles.

Cautions :

- pour les collégiens et lycéens : un chèque de 200 € pour les livres et le matériel didactique,
- pour les internes : un chèque de 100 € pour le matériel spécifique (mobilier, literie...) un chèque de 55 € pour la clé de la chambre

V - ASSURANCES

Chaque élève doit obligatoirement être assuré contre les accidents scolaires (sur le temps scolaire, sur la voie publique, en dehors des cours...). L'établissement a négocié un contrat qui est valide du 01/09/2020 au 31/08/2021 (cf document joint). Les frais de cette assurance sont portés sur la facture annuelle. Si vous préférez faire appel à un autre prestataire, veuillez nous en informer par écrit avant le 10 septembre 2020 et joindre à votre courrier le certificat d'assurance pour votre enfant.

L'assurance chômage, décès, invalidité : l'établissement est affilié à la Compagnie GRAS SAVOYE qui non seulement vient en aide aux familles touchées par un décès ou une invalidité, mais aussi par le chômage de l'un ou l'autre des parents. Cette assurance couvre les frais de scolarité, les cotisations et la demi-pension ou la pension pendant les 3 ans à venir à partir de la date de déclaration. Si vous **souhaitez ne pas** cotiser à cette assurance (Chômage, Décès et Invalidité), **vous devez en faire la demande explicite par courrier avant le 10 septembre 2020.**

Non applicable aux élèves FLE
Non applicable to FLE students

Tarifs particuliers pour classes spécifiques

Tarifs **maximum** avant application du quotient familial, transports et services supplémentaires non inclus.

Classe Probatoire : Le lycée en quatre ans (les tarifs n'incluent pas le séjour aux USA)

			Annuel	En 9 mensualités
Classe Probatoire	Externe	1 ^{er} enfant	2682 €	298 €
		2 ^{ème} enfant	2520 €	280 €
	Demi pensionnaire	1 ^{er} enfant	4005 €	445 €
		2 ^{ème} enfant	3834 €	426 €
	Interne	1 ^{er} enfant	8037 €	893 €
		2 ^{ème} enfant	7245 €	805 €

Sont à ajouter le cas échéant (tarif annuel)

2nde Sports	+ 1090 €
Sections européennes Anglais ou Espagnol	+ 107 € Frais uniquement pour les élèves de la 3 ^{ème} à la T ^o
Section Internationale Collège	+ 645 €
Section Internationale Lycée	+ 745 €
Études Alpha : Petit groupe de 7/8 élèves accompagnés par un étudiant à raison de 2 fois/semaine (Priorité est donnée aux élèves internes)	10,5€ / heure

Activités proposées à consulter dans la circulaire de rentrée

Autres prestations

Lycée-Collège - Transports (AR) - Tarifs annuels

Bléré-La Croix / Loches	Sublaines / Loches	St Quentin/Indrois / Loches	St Pierre des Corps/ Loches
505€	365 €	205 €	505 €
Retenues du weekend		Elèves internes : 23 € du vendredi 17h au samedi 10h30. Elèves externes et DP : 12 € samedi de 8h à 12h.	
FAMILLES D'ACCUEIL pour les weekends et les petites vacances		Faire une demande spécifique. Nous nous efforcerons de vous mettre en relation avec des familles de la région.	